



Elections 2014

Supplément aux Nouvelles du Sud

Edito

En votant et en faisant voter Sud, vous vous donnez les moyens de porter vos revendications et de relever la tête !

Ces dernières années, La Poste a mis en place un vrai programme de casse de l'emploi et des conditions de travail des agents, dans un contexte d'austérité salariale qui pèse de plus en plus sur le pouvoir d'achat du personnel. Rares sont celles et ceux qui en ont réchappé. C'est dans ce contexte parti-

culièrement difficile qu'il est important de voter pour les listes SUD PTT, des élu-es combattifs-ves qui défendront avec force et conviction vos emplois et vos conditions de travail.

Sud PTT reste toujours au contact des agents, et consulte ses adhérent-es dès qu'il faut prendre une décision importante : signature d'accords, grèves... et les informe par tous les moyens : HMI, tracts, journaux aux adhérent-es, e-médias. En votant SUD PTT, vous serez bien sûrs que c'est bien votre voix, vos avis qui seront défendus, et pas une quelconque stratégie syndicalo-patronale.

vote électronique pour tout le monde !

Pour cette élection, la Poste a généralisé le vote électronique pour tout le personnel, sans l'accord des organisations syndicales. Le bilan de ce mode de scrutin en 2011, montrait clairement une chute des taux de participation, notamment sur les grades de base.

Un bureau de vote virtuel sera mis en place dans chaque NOD, composé de trois représentants de la Poste, des délégué-es de listes et leurs suppléant-es, pour chaque organisation syndicale. Durant les 4 jours, ils et elles auront accès aux listes d'émargement en ligne, et pourront donc surveiller s'il y a des trous...

Le temps de vote est prévu sur le temps de travail, mais nous estimons qu'il faut bien 15 à 20 minutes pour prendre connaissance des différentes professions de foi et effectuer les quatre votes prévus (voir page 2) : ne les laissez pas vous imposer les 5 minutes que certains chefs d'établissement prévoient d'ores et déjà !

Des ordinateurs dédiés au vote, en nombre suffisant avec imprimantes (à réclamer !), doivent être mis à disposition du personnel, mais il n'y en aura pas dans tous les sites. Pour le réseau, il est prévu un point de vote par terrain et pour le courrier, les facteurs-trices pourraient avoir la possibilité de voter dans un bureau de poste sur leur tournée... Autant dire que tout cela est bien mal ficelé, et qu'il faudra être vigilant pour que tous vos collègues puissent voter. Il faudra aussi veiller

à la confidentialité des lieux : voter sur sa position du travail ou dans le bureau du patron, n'est pas ce qui se fait de mieux !



On pourra aussi voter sur internet, à domicile, chez des amis, d'un café internet, 24h sur 24 du 1^{er} décembre dès 6h00 au 4 décembre jusqu'à 19h00.

Il est essentiel que l'électorat de SUD PTT puisse s'exprimer malgré les embûches de ce vote électronique !

Ne nous laissons pas voler notre vote!

Des codes pour voter !

Les codes pour voter sur le site du scrutin seront remis au travail à chaque agent contre émargement. Pour celles et ceux qui sont éloigné-es du service, il seront envoyé à leur domicile. Selon les cas, il peuvent être transmis en lettre recommandée, à surveiller donc ! Si vous n'avez pas eu vos codes, n'hésitez pas contacter le syndicat, ou les correspondant-es élections locaux.

Des délégué-es de liste pour vous entendre et vous assister

Dans chacun des 169 NOD il y aura un bureau de vote, avec des délégué-es de liste représentant vos syndicats. N'hésitez pas à les contacter en cas de difficultés ou pour des conseils.



Elections 2014 : en quoi cela nous concerne ?

Les Comités techniques

Pour la deuxième fois les représentant-es syndicaux aux Comités Techniques locaux et au Comité Technique National seront élu-es directement par les postier-es, mais cette fois le mandat sera de 4 ans. Vous aurez donc à vous exprimer deux fois : pour votre CT local qui siègera sur votre direction et pour le CTN, le national.

Dans les CT, les élu-es du personnel peuvent s'exprimer majoritairement contre un projet. Ces comités techniques sont consultés chaque fois qu'il y a une réorganisation ou un changement du fonctionnement des services, sur la formation et le développement des compétences, l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations... Au plan local comme au plan national, c'est l'occasion avec SUD de dire non aux projets de réorganisations qui détruisent l'emploi, créent de la précarité et dégradent les conditions de travail. Nos élu-es sont aussi les porte-voix des revendications et de la colère du personnel.

Mais c'est aussi ce scrutin qui va déterminer la représentativité de chaque organisation syndicale à La Poste, tant au plan national que local.

Les CAP et CCP, rôle de l'élu-e

Début décembre, vous élisez aussi vos représentant-es aux Commissions Administratives Paritaires (pour les fonctionnaires) et aux Commissions Consultatives Paritaires (salarié-es de droit privé et contractuels-les de droit public). Comme pour les élections aux CT, il y a deux niveaux de vote : national et local (votre direction).

Ces instances traitent les questions d'ordre individuel : discipline, appréciation, promotion, refus de temps partiel, inaptitude, etc. Pour défendre au mieux les agents, les élu-es SUD s'efforcent de prendre contact avec les agents concernés et de construire la solidarité entre collègues quand elle est nécessaire. Elire des représentant-es SUD, c'est aussi la garantie de ne pas laisser siéger de simples bénis-oui-oui face à des directions répressives qui utilisent de plus en plus les CCP comme des anti-chambres de suppression d'emplois. On retrouve cette même attitude au niveau des CAP ou CCP nationales où révocations et licenciements sont de plus en plus souvent proposées pour des faits qui ne les justifient pas.

Avoir des élu-es SUD dans ces instances, c'est la certitude que vos représentant-es s'opposeront à une politique qui utilise les CAP-CCP comme des variables d'ajustement de l'emploi. C'est aussi la certitude de n'être pas seul-e face à ces directions !

Les CHSCT

Il y en a plus de 850 à La Poste, soit un dès lors qu'un site regroupe plus de 100 personnes. Le nombre de représentant-es varie selon le nombre d'agents qu'il couvre. Les résultats locaux des élections au comité technique déterminent la répartition des sièges aux organisations syndicales.

Pour SUD PTT, cette instance doit permettre aux personnels d'intervenir pour améliorer leurs conditions de travail. Les représentant-es SUD que nos syndicats nomment aux CHSCT sont avant tout des militant-es, et veillent à organiser et porter les revendications collectives du personnel. Quand c'est nécessaire, ils recourent à une expertise externe, pour faire valoir les risques et solutions préconisées.

SOCIAL : COGAS et CTPC

La désignation de nos représentant-es dans les instances qui décident des budgets et orientations sociales, dépendent aussi des élections. Ainsi, nous avons deux représentant-es sur les 8 sièges dédiés aux organisations syndicales pour le COGAS, depuis 2011. Les orientations, sont discutées dans les commissions thématiques rattachées au COGAS auxquelles nous participons également : enfance, restauration, solidarité, information, loisirs-culture, DOM....

COGAS : Conseil d'orientation et de gestion des activités sociales

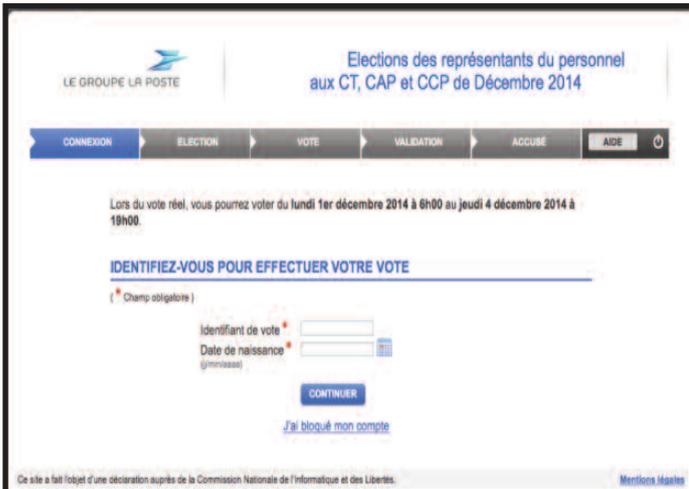
CTPC : Commission territoriale de pilotage et de concertation.

Aux élections de décembre, on pourra voter 4 fois SUD !

- Pour les représentant-es au Comité Technique National
- Pour les représentant-es au Comité technique de votre direction
- Pour les représentant-es CAP ou CCP nationale
- Pour les représentant-es CAP ou CCP locale



Vote électronique : les étapes



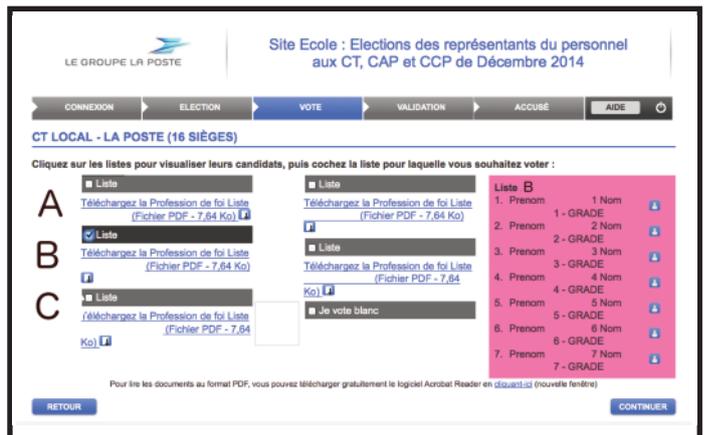
Etape 1 : l'identification, l'identifiant à dix lettres figure sur le document qui vous a été transmis, avec le code confidentiel à gratter (voir étape 5).



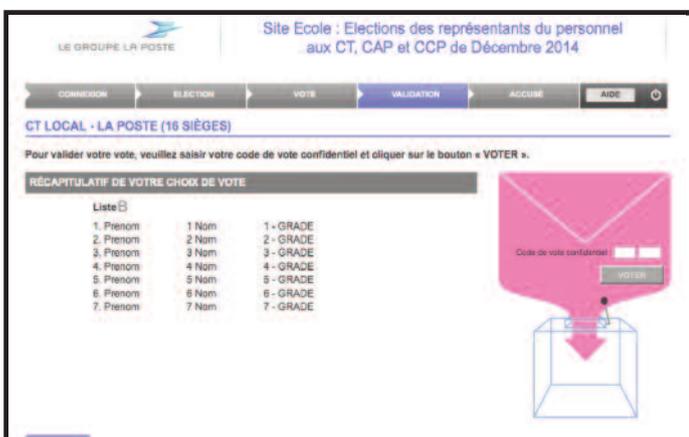
Etape 2 : choisir l'élection, il faudra en effet voter jusqu'à 4 fois, CT national et local, CAP ou CCP nationale et locale . On peut commencer par n'importe quel scrutin. Après chaque vote, on revient sur ce menu.



Etape 3 : C'est sur cet écran qu'il faudra choisir la liste pour qui voter. Les professions de foi y sont accessibles. Pour voter, cocher la case devant le nom de la liste.



Etape 4 : Une fois la liste choisie, la liste des candidat-es apparaît sur fond de couleur, en cliquant sur continuer on accède à l'écran de vote.



Etape 5 : InSCRIPTION du code confidentiel à 8 chiffres qui vous a été transmis, cliquer sur « voter ». Il faudra ressaisir ce code pour chacun des 4 scrutins.



Etape 6 : Il sera possible d'éditer un accusé de réception du vote, sur place s'il y a une imprimante ou envoi sur une adresse mail. Sur cet exemple il y a eu deux votes, le CT national et le local.



Voter SUD, c'est aussi voter SOLIDAIRES

Les représentant-es syndicaux aux comités techniques sont élu-es à la proportionnelle, ce qui a des conséquences sur la représentativité des syndicats. Il y a un Comité Technique au niveau national et un CT au niveau de chaque NOD, les DSCC (courrier, colis), DR du réseau, Centres Financiers...

Ce principe est issu de la position commune adoptée par le MEDEF, la CGT et la CFDT en 2008. Depuis, en droit privé, seuls les syndicats dépassant le seuil de 10% aux élections professionnelles sont représentatifs. Concernant La Poste, il s'agira d'obtenir un siège au Comité Technique pour participer aux discussions avec la direction au niveau national, comme au niveau local.

Les résultats serviront aussi à désigner les représentant-es aux CHS-CT de La Poste.

Par ailleurs, les suffrages des fonctionnaires contribueront à déterminer la représentativité des syndicats au niveau de l'ensemble de la Fonction Publique, pour les discussions sur les traitements des fonctionnaires, par exemple. Ces élections ont lieu la même semaine dans toute la Fonction Publique (Etat et hospitalière). Cette représentativité sert aussi à désigner des représentant-es au Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER).

Les enjeux de cette élection dépassent bien la dimension de La Poste.

Voter SUD, c'est renforcer son poids vis-a-vis de la direction de La Poste. Mais c'est aussi renforcer la place de SOLIDAIRES au plan national et régional face au gouvernement.

A l'occasion de ces élections, SUD PTT a sorti de nouvelles éditions des guides du personnel.



Demandez-les à votre syndicat.

S'informer avec Sud : Internet <http://www.sudptt.org>

Sur votre mobile
<http://mobile.sudptt.org>



Sur Facebook

<https://www.facebook.com/federation.sudptt>



Sur Twitter <https://twitter.com/>

